Ville de Lausanne

Commune de Bussigny

Communiqué

Eau potable

Le chlorothalonil et ses métabolites : point de situation n° 5 sur la coloration de l'eau au robinet dans certains immeubles et le respect des normes, y compris pour le taux de fer

Suite à la mise hors service de plusieurs sources en raison de la présence de chlorothalonil, certains immeubles ont vu une coloration de l'eau au robinet. Celle-ci découle d'une bascule d'un approvisionnement en provenance de sources vers de l'eau du Léman, exempte de chlorothalonil et moins calcaire. Les communes de Boussens, Bussigny, Cheseaux-sur-Lausanne et Etagnières ont été touchées au printemps 2020. Toutes les analyses sur les réseaux de distribution ont confirmé que l'eau respecte les normes en vigueur, y compris la teneur en fer.

Depuis le 1er janvier 2020, le seuil admissible pour certains métabolites (produit de dégradation) du chlorothalonil, a été abaissé à 0,1 millionième de gramme par litre (µg/l). Afin de distribuer une eau conforme, les sources de la commune de Bussigny ont été mises hors service. Il en avait été de même pour les sources lausannoises alimentant Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Etagnières. Le manque d'eau a été compensé par des pompages supplémentaires dans le lac Léman.

La mise hors service de ces captages a modifié les caractéristiques chimiques de l'eau, dont la dureté (taux de calcaire). Ces modifications ont parfois entraîné la dissolution de la couche de calcaire et de rouille accumulée dans les conduites en fer. Certains immeubles ont ainsi rencontré des problèmes de coloration de l'eau. Cette problématique est regrettable. Dès que les premiers problèmes d'eau colorée ont été connus, Bussigny et Lausanne ont effectué des purges qui ont permis de renouveler l'eau de manière vigoureuse et s'assurer que l'eau du réseau public était conforme. Suite à la diffusion en octobre d'un reportage de la RTS et d'articles de presse sur cette problématique, le Service de l'eau de Lausanne a effectué des prélèvements supplémentaires sur les réseaux d'eau des quatre communes précitées. Les résultats des analyses faites par un laboratoire externe ont toutes démontré des teneurs en fer 3 à 10 fois inférieures à la norme (200 µg/l). Ces résultats confirment totalement ceux déjà effectués par le passé.

La pesée des intérêts qui a été faite entre la renonciation à l'eau de source contaminée aux métabolites du chlorothalonil et les conséquences de la présence de fer dans certains immeubles va dans le sens de la directive émise par Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) dont l'Office de la consommation (OFCO) a charge d'exécution. Ce dernier confirme également qu'une eau respectant la norme de 200 µg/l de fer ne présente pas de risque pour les consommateurs·trices.

En septembre 2021, le Service de l'eau avait effectué une enquête auprès des propriétaires des communes de Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Etagnières, dont les installations intérieures étaient constituées de fer et donc particulièrement touchées par la problématique d'eau colorée. Sur les 320 propriétaires destinataires du sondage, 180 ont répondu. Il en ressort que 120 avaient constaté une coloration de l'eau en mars 2020. Pour 45 d'entre eux, le problème avait depuis été résolu. Pour 35, il persistait avec une intensité moindre et pour 30 avec la même intensité. La Ville de Lausanne est responsable des conduites d'eau potable sur le domaine public. Les conduites intérieures et celles de branchement (depuis le réseau public jusqu'au bâtiment) appartiennent aux propriétaires qui ont la responsabilité de les entretenir. Au total, 31 propriétaires ont demandé à être recontacté par le Service de l'eau pour un conseil personnalisé.

La commune de Bussigny va procéder prochainement à un sondage, par le biais d'un tout-ménage.

L'ensemble des communiqués relatif au chlorothalonil et les résultats d'analyses concernant les micropolluants sont disponibles sur la page du site Internet de la Ville de Lausanne : www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/eau/qualite/les-micropolluants/campagne-micropolluants-2018-2020.html

Plus d'informations sur la problématique du chlorothalonil sur le site de l'OFCO : www.vd.ch/themes/environnement/eaux/eau-potable/metabolites-du-chlorothalonil-dans-leau-potable-informations-aux-consommateurs-et-aux-distributeurs-deau/

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Bussigny : Catherine Calantzis Robert, conseillère municipale, 076 382 88 94**
- **Lausanne : Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, 079 964 27 39**

Lausanne et Bussigny, le 19 novembre 2021